

NOTES D'ALLOCUTION

Comparution devant le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC) – Étude sur les fonctions parlementaires et la pandémie de COVID-19

Lundi 4 mai, à 14 h Ottawa (Ontario)

Par Greg Phillips

Président, Association canadienne des employés professionnels (ACEP)

(Le texte prononcé fait foi)

Introduction

Bon après-midi, madame la présidente et membres du comité.

Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui au sujet du stress et des blessures que les interprètes du gouvernement subissent pendant les réunions parlementaires virtuelles, ce qui nuit à leur capacité de préserver efficacement nos deux langues officielles.

Je m'appelle Greg Phillips et je suis le président national de l'Association canadienne des employés professionnels, mieux connue en tant que l'ACEP.

Une collègue et deux représentants de l'ACEP m'accompagnent aujourd'hui :

• Katia Thériault, directrice des communications de l'ACEP;

- Nicolas Bois, président, section locale 900 de l'ACEP, et traducteur au Bureau de la traduction;
- Bastien Tremblay-Cousineau, interprète du Parlement, représentant de la SST.

J'aimerais saluer les interprètes responsables des services d'interprétation de cette réunion. Les langagiers jouent un rôle essentiel dans l'application de la *Loi sur les langues officielles*, et je tiens à les remercier du travail important qu'ils accomplissent pour promouvoir la dualité linguistique de notre pays. Je tiens également à les remercier de leur travail exceptionnel depuis le début de la crise de la COVID-19. Le gouvernement est en constante communication avec les Canadiens au sujet de la pandémie, comptant toujours sur nos langagiers professionnels pour transmettre ses mises à jour dans les deux langues officielles. Nos interprètes ont toujours répondu à l'appel.

[PAUSE]

L'ACEP est le troisième syndicat en importance représentant les employés de la fonction publique fédérale. Nous représentons 17 900 économistes, analystes des politiques, statisticiens, recherchistes de la Bibliothèque du Parlement et analystes du Bureau du directeur parlementaire du budget. Ce qui est le plus pertinent aujourd'hui, c'est que nous représentons les 70 interprètes professionnels de la fonction publique fédérale. Nous

négocions leurs conventions collectives et défendons leur droit à un milieu de travail sain et sécuritaire. Nous prenons également position, au besoin, pour régler les problèmes persistants liés à leur travail.

[PAUSE]

La pandémie de COVID-19 a entraîné de nombreux changements dans la façon dont le gouvernement fédéral fonctionne. L'un des changements les plus évidents est l'augmentation marquée du nombre de séances virtuelles tenues par les comités et le Parlement. Les audiences et les séances parlementaires virtuelles ne sont pas vraiment nouvelles pour le gouvernement. Les interprètes savent comment faire leur travail dans cet environnement et peuvent offrir des services d'interprétation exceptionnels lorsque les normes et les conditions d'interprétation sont respectées.

Cependant, il est reconnu que les téléconférences et les vidéoconférences sont difficiles depuis un certain temps pour nos interprètes. Bien avant la crise de la COVID-19, nous avions soulevé le problème auprès du Bureau de la traduction, avec qui nous entretenons de bonnes relations.

En effet, il est arrivé à l'occasion que des problèmes techniques ou le nonrespect des normes et des conditions d'interprétation empêchent nos
interprètes de s'acquitter de leurs fonctions au mieux de leurs capacités.

Ces problèmes ont également causé des blessures, y compris des cas très
graves de choc acoustique.

La situation actuelle a créé une certaine urgence qui a accéléré notre recherche de mesures correctives.

L'ACEP confirme l'augmentation spectaculaire et exponentielle du nombre de blessures qui nous ont été signalées sur une très courte période. Nous pouvons confirmer que ces incidents ont été exacerbés par l'augmentation exponentielle du nombre de réunions virtuelles tenues depuis le début de la période de confinement.

En fait, il y a eu plus d'incidents signalés entre le 31 mars et le 1^{er} mai de cette année (47 au total) que pour toute l'année 2019; autrement dit, plus de la moitié des blessures signalées depuis le début de l'année dernière, 2019, jusqu'à aujourd'hui ont eu lieu au cours des trois dernières semaines seulement. Bien que ce ne soit pas tous les incidents qui ont causé une

blessure grave ni donné lieu à une visite chez le médecin, le type et la gravité des symptômes ressentis par les interprètes sont très préoccupants. Ce n'est pas une situation normale.

Les agents des relations de travail et les délégués syndicaux de l'ACEP et les représentants en matière de santé et de sécurité au travail du gouvernement à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) peuvent confirmer l'augmentation inhabituelle du nombre de blessures signalées par les interprètes et la nature singulière de la tendance depuis le début de la crise de la COVID-19. Les gens dont vous dépendez ont besoin de la prise de mesures urgentes dans ce dossier.

La situation est encore plus complexe. Les interprètes ont généralement l'habitude d'être affectés à de multiples activités parlementaires en une journée et de travailler plusieurs jours d'affilée. Comme le Bureau de la traduction l'a déclaré devant votre comité la semaine dernière, une journée normale pour un interprète parlementaire consiste en six heures d'interprétation.

Les réunions virtuelles sont traitées différemment étant donné que la charge cognitive est beaucoup plus lourde, ce qui cause plus de stress et de blessures. Cela mène à des affectations plus courtes, à des quarts de travail raccourcis et à un plus grand nombre d'interprètes qui sont en congé de maladie pendant des jours ou qui sont réaffectés de façon permanente à d'autres tâches non virtuelles, à leur demande. Par conséquent, le bassin d'interprètes disponibles diminue.

Nous nous approchons de notre pire scénario, soit celui où un trop grand nombre d'interprètes ont besoin de se reposer et de se rétablir en même temps. Nous craignons que les interprètes soient sur le point d'être incapables de répondre à la demande et d'être obligés de refuser des affectations en trop grand nombre pour que l'on puisse trouver des remplaçants. Cela mettrait en péril la conduite des activités parlementaires. Personne ne veut en arriver au point où nous n'aurons plus suffisamment d'interprètes qualifiés pour appuyer le travail parlementaire. Ce serait rendre un bien mauvais service à tous les parlementaires et à tous les Canadiens.

[PAUSE]

La semaine dernière, le Bureau de la traduction vous a présenté une liste générale des types de blessures physiques subies par les interprètes au cours de ces réunions virtuelles.

Nous pouvons confirmer que les blessures signalées endommagent l'ouïe de nos membres et nuisent à leur concentration, deux « instruments » dont ils ont absolument besoin pour faire leur travail et exercer cette profession.

Si vous vous en souvenez bien, les principaux symptômes de ces blessures comprennent des acouphènes, des battements résiduels et durables, des martèlements et des sons aigus dans le tympan, des maux de tête, des nausées, de l'insomnie, un brouillard mental et une incapacité à se concentrer. C'est pourquoi des pauses plus longues sont nécessaires et pourquoi les interprètes prennent des congés de maladie.

[PAUSE]

L'ACEP confirme également les causes de ces blessures et de l'épuisement extrême, qui, avec l'appui de tous, peuvent être éliminées ou atténuées.

Ces causes comprennent :

- la mauvaise qualité audio et vidéo en raison de problèmes de bande passante ou de connectivité – par exemple, utiliser une connexion
 Wi-Fi plutôt qu'une connexion Internet par câble, ou ne pas utiliser de casque d'écoute ou de microphone;
- la perturbation des voies de communication et des mécanismes logistiques habituels, ce qui rend plus difficiles pour les interprètes la réception et la gestion des documents et des notes d'allocution;
- et de manière plus générale, un système de vidéoconférence qui ne répond pas aux normes internationales.

[PAUSE]

Il existe des solutions facilement accessibles pour régler ce problème, et nous vous implorons d'envisager d'adopter les mesures correctives suivantes :

- Communiquer clairement aux greffiers, aux députés et aux témoins les pratiques exemplaires en matière de vidéoconférence et le matériel requis pour réussir à participer à une réunion parlementaire par vidéoconférence;
- 2. Veiller à ce que les présidents des comités connaissent les normes afin qu'ils puissent les faire respecter par les participants;
- 3. Comprendre que l'interprétation simultanée pourrait être impossible dans certaines circonstances et que d'autres méthodes d'interprétation, comme l'interprétation consécutive, pourraient être nécessaires si les conditions ne peuvent être améliorées;
- 4. Passer brièvement en revue les normes avant chaque réunion;

- Veiller à ce que les solutions de vidéoconférence utilisées pour les réunions parlementaires soient conformes aux normes ISO sur l'interprétation à distance;
- S'assurer que tout le monde communique respectueusement avec les interprètes.

[PAUSE]

Madame la présidente et membres du comité, pour conclure, je veux réitérer le fait que les interprètes sont vos principaux alliés, bien qu'ils soient souvent invisibles. Ils font partie intégrante de vos sessions parlementaires. Ils veillent à ce que le message que <u>vous</u> transmettez à <u>vos</u> électeurs et aux autres Canadiens soit communiqué dans les deux langues avec exactitude et en temps réel. Les interprètes ont besoin d'un bon son pour faire leur travail. Lorsque les conditions de travail entraînent une détérioration de la qualité du son, les interprètes ne peuvent pas assurer une transmission aussi fidèle, nuancée et complète du sens dans l'autre langue.

Sans interprètes, les députés non bilingues ne pourraient pas participer pleinement aux réunions parlementaires, et les Canadiens ne pourraient pas suivre les travaux parlementaires en temps réel dans la langue officielle de leur choix.

J'espère sincèrement que le comité examinera la façon dont les travaux des comités virtuels sont menés pour assurer la prise de mesures correctives.

Merci à tous les interprètes qui travaillent aujourd'hui et merci de faire de votre mieux dans des conditions très difficiles.

Je remercie également tous les membres du comité.

Nous serons heureux de répondre à vos questions.